

VILLE D'HERICOURT
COMMUNE ASSOCIEE DE BUSSUREL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 juin 2018

L'AN DEUX MIL DIX HUIT, LE 18 JUIN

Le Conseil Municipal de la Ville d'Héricourt, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER, Maire d'Héricourt

Nbre de Conseillers Municipaux
en exercice : 33

Présents : Mmes, MM. Fernand BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Sébastien MANCASSOLA, Danielle BOURGON, Alain PARCELLIER, Patrick PAGLIA, Maryse GIROD, Ismaël MOUMAN, Chantal GRISIER, Pierre-Yves SUTTER Adjoints, Yves GERMAIN, Luc BERNARD, Jean-Luc PARIS, Elisabeth CARLIN, Marie-Claude LEWANDOWSKI, Patricia BURGUNDER, Sylvie CANTI, Christophe GODARD, Selman MORINAJ, Dahlila MEDDOUR, Catherine FORTES, Philippe BELMONT, Gilles LAZAR, Sylvie DAVAL, Sandrine PALEO, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Rémy BANET, Laurent LE GUEN - Conseillers.

Nbre de membres présents :
29

Excusés : Mme Dominique VARESCHARD, Mme Sylvie NARDIN, M. Rachid DAGHMOUMI, Mme Catherine DORMOY

Nbre de suffrages exprimés :
31

Procurations : Mme Dominique VARESCHARD à M. Sébastien MANCASSOLA
Mme Sylvie NARDIN à M. Pierre-Yves SUTTER

Mme Martine PEQUIGNOT est nommée Secrétaire de Séance

N°040/2018
VW/0020032

Délibération déposée
à la Sous-Préfecture
le : 28/06/2018

Objet : Tarifs publics basés sur l'année scolaire 2018/2019

- **Centre Socioculturel Simone Signoret**
- **Manifestations culturelles**

Comme chaque année à pareille époque, le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'évolution **des tarifs des services publics dont l'application** correspond à l'année scolaire.

Le premier point de ce rapport concerne les tarifs du Centre Socioculturel Simone Signoret qu'il est proposé de maintenir au même niveau que ceux de l'année dernière.

Il est rappelé que les tarifs des « **Activités Clubs** » divisés en trois catégories (A, B et C selon les prestations fournies) sont assis sur les revenus des familles et déterminés en fonction des tranches de quotient familial servant de base de calcul de l'impôt sur le revenu.

Les tarifs des « **Centres de Loisirs Sans Hébergement/Action famille/Sortie ponctuelles** » sont maintenus et progressent eux aussi en fonction du quotient familial conformément aux instructions de la Caisse d'Allocations Familiales. La situation financière des familles est prise en compte par le biais des bons vacances.

Les tarifs de la **carte d'usager, prestations diverses** (vente de boissons, friandises, repas...) **et consultation Internet** restent également à leur valeur 2017-2018.

CENTRE SOCIOCULTUREL SIMONE SIGNORET

Application au 1^{er} Septembre 2018

	Pour mémoire 2017-2018	2018-2019
CARTE D'USAGER	Tarif annuel	Tarif annuel
Jeune de moins de 18 ans	3,00	3,00
Adulte	7,00	7,00
Famille	13,50	13,50

Carte réservée aux seules personnes physiques (pas d'adhésion collective)

ACTIVITES CLUBS	Pour mémoire 2017- 2018		2018-2019		
	Tarif trimestriel		Tarif trimestriel		
	Tarif de base	2ème inscrip. (-10 %)	Tarif de base	2ème inscrip. (- 10 %)	
HERICOURTOIS Adulte	<i>Tarif A</i>	68,00	61,00	68,00	61,00
	<i>Tarif B</i>	40,50	36,00	40,50	36,00
Enfant, étudiant, demandeur d'emploi possesseur carte Avantages Jeunes	<i>Tarif A</i>	40,50	36,00	40,50	36,00
	<i>Tarif B</i>	23,50	21,50	23,50	21,50
NON HERICOURTOIS Adulte	<i>Tarif A</i>	89,00	80,00	89,00	80,00
	<i>Tarif B</i>	52,50	47,00	52,50	47,00
Enfant, étudiant, demandeur emploi extérieur possesseur carte Avantages Jeunes	<i>Tarif A</i>	52,00	47,00	52,00	47,00
	<i>Tarif B</i>	31,00	28,00	31,00	28,00
HERICOURTOIS	<i>Tarif C unique</i>	13,00	----	13,00	----
NON HERICOURTOIS	<i>Tarif C unique</i>	22,00	----	22,00	----

Inscription à l'année : remise de 20 % sur les tarifs mentionnés ci-dessus sauf tarif C

Tarif A : Art floral, théâtre

Tarif B: autres activités

Tarif C : Accès à la salle de musculation, sport féminin, stage à la journée...

Participation aux activités dentelle aux fuseaux, de fil en tissus, scrapbooking, Paus'ciné réservée aux détenteurs de la carte d'usager

BAREME QUOTIENT FAMILIAL		
	Catégorie	Coefficient multiplicateur
Moins de 5 000 €	0	- 30 %
de 5 000 € à 12 027 €	1	Tarif de base
de 12 028 € à 27 086 €	2	+ 15 %
de 27 087 € à 49 852 € de 0 à 49 852 € (Personnes extérieures à Héricourt)	3	+ 30 %
de 49 853 € à 72 618 €	4	+ 35 %
Plus de 72 618 € Non présentation de l'avis d'imposition	5	+ 40 %

Le coefficient multiplicateur est appliqué sur le tarif de base, selon la tranche où se situe le quotient familial calculé comme suit : Revenu fiscal de référence, auquel il est ajouté les éventuels déficits fonciers/nombre de parts fiscales.

PRESTATIONS DIVERSES	Pour mémoire 2017-2018	2018-2019
A l'unité		
Glace, friandise et boisson	1,00	1,00
Sandwich	2,00	2,00
Repas	6,00	6,00
Ticket pour activité de plein air (karting...)	2,00	2,00
Vente du CD "Création musicale"	5,00	5,00

CONSULTATION INTERNET Minimum de facturation : ½ heure	Pour mémoire 2017-2018	2018-2019
	Tarif horaire	Tarif horaire
Tous services : Point Public, Centre Signoret, ...		
Tarif normal	1,50	1,50
Tarif réduit (étudiant, possesseur carte avantage jeune)	1,00	1,00

CENTRE DE LOISIRS AVEC OU SANS HEBERGEMENT/ACTION FAMILLE/SORTIE PONCTUELLE					
	QF de 0 à 590 €	591<QF>700	701<QF>1200	1201<QF>1500	QF>1501 et plus *Non allocataire *Non héricourtois
Type d'activité	Bons vacances 5 et 6.50 €/jour	Bons vacances 3, 4 et 5 €/jour	Bons vacances 3€/jour	Aucun bon vacances	
Activité < ou égale à 20 €	11.00	12.00	13.00	14.00	16.00
Activité < ou égale à 40 €	16.00	17.00	18.00	19.00	22.00
Activité > à 40 € et coût journalier d'un séjour (tout inclus)	22.00	23.00	24.00	25.00	27.00

En cas de non présentation de l'avis d'imposition, le tarif QF > à 1 501 € sera appliqué
Les bons vacances seront déduits sur présentation du document de la CAF « Aide au temps libre »

Le second point de ce rapport concerne les tarifs des **manifestations culturelles**.

Le dernier ajustement est intervenu en 2015 et il vous est proposé de maintenir ces tarifs à leur valeur 2017-2018.

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Application au 1^{er} **Septembre 2018**

	Pour mémoire 2017-2018	2018-2019
SPECTACLES		
Tarif normal	11,50	11.50
Tarif réduit - de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et spectacles Production Ville d'Héricourt Gratuité pour les moins de 12 ans	6,00	6,00
EXPOSITIONS diverses et SPECTACLES SCOLAIRES	2,00	2,00
Boissons	1,00	1,00
Friandises	1,00	1,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ADOPTE** les tarifs du Centre Socioculturel et des manifestations culturelles ci-dessus pour une application au 1^{er} Septembre 2018.

Publié en Mairie
d'Héricourt,
le 19/06/2018

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Héricourt, le 19 Juin 2018

Le Maire,

Fernand BURKHALTER.

